

**REPONSE DE M. François SARGENTINI, CONSEILLER EXECUTIF
A LA QUESTION DEPOSEE PAR Mme Nadine NIVAGGIONI
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : Xylella : La défaillance de l'Etat

Réponse commune des Présidents de l'OEC et de l'ODARC

Monsieur le Président, Madame la Conseillère,

L'identification de la Xylella sur un laurier-rose à Prupjà la semaine dernière, montrant l'ampleur de la présence de la bactérie, a encore renforcé notre inquiétude.

Comme d'habitude, les services de l'Etat, en l'occurrence la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, minimisent les risques liés à la bactérie, et surtout, continuent à laisser entrer massivement en Corse les espèces les plus sensibles, y compris celles qui peuvent porter plusieurs souches de la bactérie (*multiplex* mais aussi *pauca* ou *fastidiosa*) encore officiellement absentes de Corse.

Quel est le principal danger identifié aujourd'hui par les scientifiques avec qui nous travaillons ?

Le premier, l'entrée en Corse de la sous-espèce *pauca*, présente dans les Pouilles, aux Baléares et sur le continent espagnol, ou de la sous-espèce *fastidiosa* détectée en Espagne, dont les conséquences sont hélas bien connues.

Le deuxième, c'est la recombinaison possible entre sous-espèces de *Xylella* qui pourrait « fabriquer » une « super bactérie » entraînant une propagation et des dégâts extrêmement graves, tant pour les filières agricoles que pour le milieu naturel.

Or l'Etat laisse entrer « par dérogation » des milliers de plants qu'il considère comme « indemnes », alors que nous savons que le test de détection utilisé, le seul homologué, n'est pas assez précis pour détecter à coup sûr la présence de la bactérie.

Il n'y a donc AUCUNE GARANTIE SCIENTIFIQUE que les plants entrants soient indemnes. L'Etat le reconnaît, mais pour autant, il n'a rien changé à son analyse de risques, renvoyant à une éventuelle évolution aux résultats de la Mission conjointe des Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique venue en avril étudier la situation.

En attendant et par précaution, nous avons demandé la suspension immédiate de l'importation :

- de plants agricoles quand il existe un risque fort et qu'une filière locale peut fournir les plants (oliviers, agrumes, immortelle notamment) ;

- de plants ornementaux des espèces les plus sensibles, hôtes potentielles de plusieurs sous- espèces de la bactérie (laurier-rose, westringia, romarin par exemple).

Bien évidemment, nous n'avons pas été entendus, les importations ont continué, et ont même dépassé sur les 6 mois (du 1^{er} janvier au 30 juin) les chiffres de 2017 :

- Oliviers : 6 882 plants, contre 5 564 pour 2017 ;
- Agrumes : 2 942 (2 707 en 2017) ;
- Lauriers-roses : 19 133.

Vous trouverez les statistiques complètes jointes à cette réponse

A ce jour, aucune nouvelle de la Mission conjointe, qui aura ainsi permis à l'Etat de gagner du temps et de reporter la tenue d'un CROPSAV qui mettrait en évidence l'entrée massive de plants sensibles.

Vous avez bien compris que sur ce dossier comme beaucoup d'autres, le dialogue est impossible ; en avril dernier, nous tenions une conférence de presse commune avec mon collègue de l'ODARC, intitulée « chronique d'un désastre annoncé », depuis, rien n'a changé.

L'Etat prend sciemment le risque de destruction de filières agricoles et d'une atteinte grave à notre biodiversité : en l'absence de transfert de compétence, il est clair que l'impasse est totale, le profit économique immédiat et la « tranquillité » de l'Etat ayant pris le pas sur notre intérêt collectif.

Sachez cependant que notre Collectivité est pleinement investie dans le programme de recherches OEC, INRA, Université sur les insectes vecteurs dont nous présenterons cet automne les premiers résultats et que nous continuons à chercher activement tous les moyens, y compris juridiques et réglementaires, pour nous protéger.